
CHARTRE & RÈGLES DE VIE => USAGERS

Association « Le Blender Café »

**L'Association est ouverte à tous dans le respect de cette Charte.
Toute personne ne la respectant pas, pourra ainsi être exclue ou perdre sa qualité
d'adhérent, sur décision du C.S., après entrevue avec l'intéressé.**

Le Blender Café a pour objet social de :
Développer et Promouvoir la Solidarité, la Citoyenneté et la Coopération sur son Territoire.

Nos valeurs sont celles du partage, de la coopération, du respect et de la citoyenneté au quotidien.

Le Blender Café est ainsi un lieu ressource, d'expression et de valorisation d'initiatives dans le but de favoriser l'envie de faire et de vivre ensemble, et d'œuvrer à l'animation socio-culturelle de son territoire.

Quelques exemples : programmation selon les propositions des habitants, commerçants, associations du territoire, accueil d'artistes amateurs locaux (peu connu ou en devenir) pour une exposition chaque mois différente, espace café-bar où le commerce local, équitable et l'agriculture biologique sont privilégiés...

L'Association se veut être un lieu convivial et ouvert à tous, dans le respect des convictions individuelles mais dans l'indépendance à l'égard des partis politiques, des syndicats et des groupements professionnels.

Elle refuse toute forme de discrimination quel que soit son fondement : sexe, origine ethnique ou sociale, langue, religion, opinion politique, fortune, naissance, handicap, âge ou orientation sexuelle...

Aucune violence verbale, physique ou morale n'est tolérée au Blender Café.

Chaque personne présente dans le local se doit de respecter les lieux, chacune des personnes qui s'y trouvent, les activités qui s'y déroulent et le matériel mis à disposition. Il convient également d'être courtois avec le voisinage, les commerçants de proximité, les usagers, les passants...

Il est interdit de :

- pénétrer ou de demeurer au Blender Café sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants,
- introduire, de distribuer, de consommer ou d'inciter à consommer de telles substances,
- fumer à l'intérieur du Blender Café,
- se livrer à des jeux d'argent,
- de faire du prosélytisme quelle qu'en soit la nature,
- d'amener du matériel non conforme aux règles, lois et normes en vigueur.

Le Blender Café ne fait pas crédit.

Un usager du Blender Café peut être exclu temporairement, par le(s) bénévole(s) présent(s), s'il s'avère être dangereux, irrespectueux, vulgaire, gênant pour les autres usagers...

CHARTE & RÈGLES DE VIE => BÉNÉVOLES

Association « Le Blender Café »

**Chacun peut devenir bénévole,
dans le respect de cette Charte et des Valeurs du Projet Associatif.
Chaque bénévole se doit d'être adhérent à l'Association.**

La participation est libre.

Chacun donne ce qu'il estime juste à hauteur de ses moyens, sans imposer le même rythme aux autres.

Tout bénévole se doit d'être attentif à la propreté et à l'hygiène de l'ensemble des pièces intérieures, mais aussi de l'extérieur, et cela, à tout moment de la journée.

Tout bénévole se doit de respecter la barrière mentale de communication de chacun et de parler avec un débit et volume respectant autrui.

Tout bénévole doit avoir une attention particulière sur sa tenue vestimentaire et sa propre hygiène.

Tout bénévole se doit d'être ponctuel. Si empêchement ou retard significatif, prévenir dès que possible.

Pour le bien-être de chacun, il convient de ne pas mélanger sa vie privée, familiale...avec sa vie associative. Par ex, le bénévole de permanence doit faire en sorte de ne pas être préoccupé ou gêné par ses enfants.

Chaque bénévole a la même place, la même voix, la même force de décision que les autres, peu importe son engagement au sein de l'association, tout en sachant que le Collège Solidaire reste l'instance dirigeante.

Toute personne bénévole s'engage ainsi à :

- respecter chaque personne, sa place et son engagement,
- coopérer avec les divers membres et partenaires, les usagers et tout autre personne,
- se retrouver au travers des valeurs de l'Association, son fonctionnement et son organisation,
- honorer les obligations de réserve et de discrétion, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- s'investir activement dans les réunions, dans les actions choisies et activités confiées,
- participer aux différentes améliorations et évolutions du fonctionnement et de l'organisation.

L'Association « Le Blender Café » et le bénévole sont à tout moment, libres d'interrompre leur collaboration, et dans la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

Donc, tout bénévole qui fait preuve d'incivilité et qui ne respecte pas cette charte n'est pas le bienvenu.